



Martine Volard, Conseillère municipale, Présidente du groupe
Mouvement Démocrate de Courbevoie

Patric Bolli, Conseiller municipal

<http://cm.modem-courbevoie.fr>

Téléphone : 06 42 16 84 65 Email : cm@modem-courbevoie.fr

A suivre... Cité des loisirs, nos mises en garde ont été entendues !

Suite à la question orale posée lors du dernier conseil municipal du 15 décembre 2008, le Maire a annoncé **le report de la partie festive de la Cité des Loisirs** - qui devait être reconstruite à la place de l'actuel stade en pleine décrépitude.

Lors de la présentation de la maquette aux conseillers municipaux, en mai dernier, nous avons pointé le **coût exorbitant (50 millions d'euros)**.

Surtout, nous avons dénoncé **l'absence de réelle étude montrant l'adéquation de ce projet aux besoins des Courbevoisiens et des associations** et pire, **l'absence totale, au préalable, d'étude des coûts de fonctionnement**.

Nous regrettons le temps et l'argent perdus et nous espérons que les études d'opportunité désormais lancées permettront de mieux ajuster ce projet.

Nous sommes satisfaits d'avoir été entendus car, même si la crise financière actuelle n'atteint que faiblement les finances de la ville, la faible capacité d'épargne de celle-ci couplée à un tel projet risquait de compromettre l'avenir. Les impôts locaux risquaient alors de s'en ressentir.

Il est bien entendu nécessaire de rénover ce bâtiment et **nous ferons des propositions en ce sens**.

A suivre... Restauration scolaire

Dans la perspective du **renouvellement en juin du contrat du marché de la restauration scolaire**, la Ville a créé un groupe de travail chargé de **l'élaboration du cahier des charges**, pour le lancement de l'appel d'offres. Ce groupe de travail est composé des représentants des associations de parents d'élèves, de directeurs d'école, de personnels de la restauration municipale et de conseillers municipaux, dont **Martine Volard**.

Nous avons demandé à Mme Limoges, Maire-adjointe en charge de l'Education, d'élaborer, à l'issue de la rédaction de ce cahier des charges, **un plan global, appuyé sur la norme NF X50-220** qui inclue des critères comme l'aménagement des locaux, le temps du repas, la transparence des charges... **Un tel plan est nécessaire dans la lutte contre l'obésité qui est devenu un problème de santé publique**. Nous avons reçu l'assurance par Mme Limoge que le groupe de travail continuera de fonctionner à l'issue de la rédaction du cahier des charges pour travailler sur cette norme.

Ce groupe de travail collaboratif porte déjà ses fruits : à la dernière réunion le 23 janvier, **le Maire** a modifié ses positions **en acceptant deux revendications anciennes des associations**, que nous portions également : **le recrutement d'une diététicienne par la ville** - indépendante du prestataire - et **l'acceptation du plat de substitution** pour les plats contenant du porc.

A suivre.... Nous continuons à soutenir les habitants du quartier des Damiers

La société HLM Logis Transports a le projet de vendre au groupe Hermitage, pour l'édification d'une tour, les appartements de ce quartier (dans le cadre du plan de Renouveau de la Défense). Tout en participant au groupe de travail sur le relogement des habitants, pour suivre de près ce que fait la société, nous rappelons que nous sommes toujours opposés à ce projet qui éloigne des familles de Courbevoie pour mettre à la place des logements de luxe (plus de 10 000 euros le m² !). Nous défendons un projet de vraie mixité sociale et de rénovation du quartier.

Le Dossier du moment à Courbevoie :

Nous avons voté contre l'ouverture des commerces le dimanche à la Défense, pourquoi ?

Le Conseil municipal du 15 décembre 2008 nous proposait le classement de la Défense en zone touristique.

Les arguments du Maire étaient les suivants :

Nouvelles rentrées fiscales

Taxes des nuitées d'hôtels reversées en partie à la ville

Création d'emplois

Vie des habitants facilitée

La Défense est déjà **une zone touristique** d'importance européenne, il faut donc la promouvoir.

Le travail du dimanche permettra **d'augmenter les salaires** puisque ce jour-là est payé plus.

Nous avons débattu avec nos adhérents de Courbevoie sur la question.

A ces arguments, nous avons opposés les nôtres :

...ces nouvelles ressources hypothétiques risquent bien d'être **contrebalancées par des pertes** dues à la fermeture de commerces en ville.

...mais on fragilise les emplois des commerces de centre-ville qu'on essaye pourtant de redynamiser par ailleurs

...mais pour qui ? ceux qui auront les moyens, pas ceux qui devront laisser famille pour aller travailler.

...mais on est très rapidement au centre de Paris si on le souhaite et **il y a déjà les restaurants et les cinémas ouverts le dimanche.**

...c'est mal connaître le fonctionnement de la grande distribution ! Si le volontariat peut être réel lorsque l'ouverture du dimanche reste l'exception, il ne le sera plus dès lors que sa pratique se généralisera.

La vraie question est : quelle société voulons-nous pour demain ?

Une société plus mercantile ?

Une société où le lien social est plus difficile dans sa famille, sa vie amicale, sa vie associative ?

Une société qui consomme toujours plus, utilisant tous les jours l'énergie qu'il faut économiser et polluant la planète 24h/24 ?

Nous aurions pu céder à la tentation d'avoir le plaisir immédiat.

Mais nous, élus démocrates refusons cette évolution vers une société plus déstructurée, plus déshumanisée.

Nous avons voté contre cette délibération en conscience, sans nier la réalité de la zone touristique représentée par la Défense.

Nous disons simplement que l'ouverture des commerces le dimanche n'est pas une priorité.

Les emplois créés le dimanche seront enlevés aux autres jours, car **le porte-monnaie n'est pas extensible** : ce que les citoyens achèteront le dimanche ne sera plus acheté dans la semaine.

Il existe d'autres façons de lutter contre la pauvreté et les bas salaires, en particulier en travaillant sur les contrats précaires, qui touchent en particulier les femmes.



Le Zoom sur la démocratie locale : Nous avons obtenu certaines avancées depuis l'année dernière pour mieux vous servir :

- **Une place nous été accordée** pour participer à **la commission accessibilité**. **Patrick Bolli** s'en chargera.
- **Notre demande de participation au VAL a été acceptée**. **Martine Volard** y sera notre représentante, une fois le changement de statut effectué.
- **Des dossiers** transmis maintenant **avec l'intégralité des projets de délibérations**, par e-mail ou sur CD. Cela facilite la préparation du conseil municipal.
- **Mais des conseils municipaux qui finissent dans la nuit très tard** (3 ou 4h du matin deux fois sur trois), ce qui remet en cause la participation du public ! En particulier quand les points les plus intéressants sont placés en fin d'ordre du jour !
- **Et un compte-rendu officiel toujours très succinct**, ne faisant jamais apparaître les débats ni l'explication des votes